

STATUT IMMUNITAIRE POST-VACCINAL VIS-A-VIS DU VIRUS DE L'HEPATITE B CHEZ LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE DE L'HOPITAL SAHLOUL, SOUSSE

A. Dogui (1), B. Elkissi (1), Z. Bouhlel (1), L. Tilouche (1), O. Kallala (1,2), A. Trabelsi (1,2)

(1) Laboratoire de microbiologie, CHU Sahloul, Sousse, Tunisie

(2) LR14SP02, Laboratoire de microbiologie, CHU Sahloul, Sousse, Tunisie

P 5

INTRODUCTION-OBJECTIF:

Le virus de l'hépatite B (VHB) est l'une des principales causes de maladies hépatiques aiguës et chroniques, notamment la cirrhose et le carcinome hépatocellulaire.

La fréquence de l'hépatite B parmi les maladies professionnelles contractées par les personnels des structures de soins reste fréquente malgré l'existence d'un vaccin efficace.

L'objectif de notre étude était d'étudier le statut immunitaire vis-à-vis du VHB chez les personnels de la santé à l'hôpital Sahloul de Sousse.

MATERIEL ET METHODES :

- Etude rétrospective.
- Période d'étude : de janvier à novembre 2023.
- Patients : personnels de la santé de l'hôpital Sahloul de Sousse.
- Prélèvement : Sang sur tube sec provenant du service de médecine de travail. Centrifugation du prélèvement et récupération du sérum.
- Méthode : dosage des anticorps anti HBs par technique d'électro-chemiluminescence sur l'automate COBAS® e 411, Roche.

RESULTATS :

- Total de personnels : 332
- Age moyen : 38 ans
- Extrême d'âge : de 24 à 64 ans
- 67% (221) des patients avaient un titre d'Ac anti HBs ≥ 50 UI/L (tableau I)
- 71 (21 %) n'avaient pas un titre protecteur d'Ac anti HBs selon OMS (tableau I)

Tableau I : Répartition de personnels de la santé en fonction du titre des anticorps Anti-HBs.

Titre des anticorps	<10 UI/L	[10-49[UI/L	≥ 50 UI/L
Nombre de personnels (%)	71 (21 %)	40 (12 %)	221 (67 %)

-24 % (17) de personnels ayant un taux d'anticorps <10 UI/L ont bénéficié d'un contrôle du taux d'anticorps après une dose de rappel vaccinal.

- 10 patients ont développé un titre protecteur d'Ac anti HBs ≥ 50 UI/L (tableau II).

-1 patient a développé un titre d'anti HBs de 40 UI/L (tableau II).

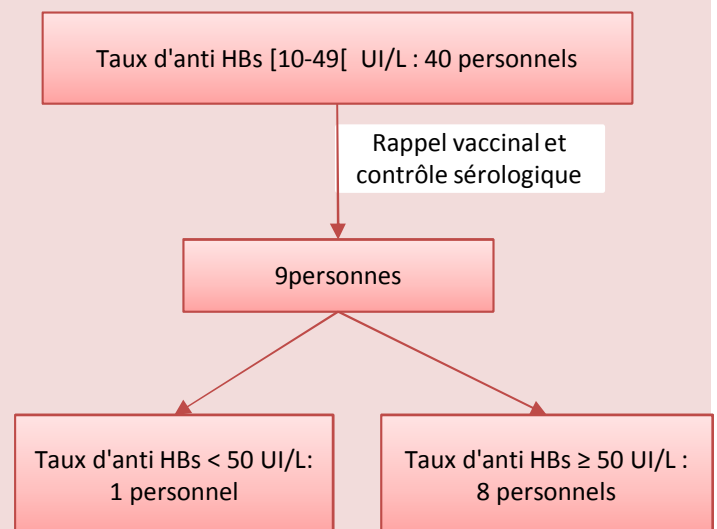
Tableau II : Répartition du personnel du santé en fonction du titre des anticorps Anti HBs après le rappel vaccinal.

Titre des anticorps après vaccination	<10 UI/L	[10-49[UI/L	≥ 50 UI/L
Nombre de personnels (%)	6 (35 %)	1 (6 %)	10 (59 %)

-9 personnels (23 %) ayant un taux d'anticorps entre 10- 49 UI/L ont bénéficié d'un contrôle du taux d'anticorps après une dose de rappel vaccinal.

-8 personnes (89%) ont développé un titre d'Ac anti HBs ≥ 50 UI/L (Figure 1).

Figure 1 : Répartition de personnels de la santé en fonction du titre des anticorps Anti-HBs.



CONCLUSION :

Devant la gravité de l'hépatite virale B et le coût élevé en arrêts de travail, la vaccination reste la meilleure stratégie de lutte contre l'hépatite B chez le personnel de la santé et un contrôle régulier du statut immunitaire par dosage des anticorps anti-HBs est à recommander.